

Tarifs pour une fourniture par défaut de l'électricité dans le réseau Creos

Valables à partir du 1^{er} janvier 2018

Conditions tarifaires pour la fourniture par défaut

Clients résidentiels raccordés aux réseaux basse tension (400V) sans enregistrement de la puissance

par défaut		Prime mensuelle ¹⁾	Prix intégré
Réseau		€/mois	€/kWh
Creos ¹⁾		9,00	0,10592

Clients professionnels raccordés aux réseaux basse tension (400V) avec et sans enregistrement de la puissance

par défaut		Prime mensuelle ¹⁾	Prix intégré
Réseau		€/kW/a	€/kWh
Creos ¹⁾		9,00	0,11293

1) N'inclut pas la redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau basse tension

Clients raccordés aux réseaux moyenne tension (20kV)

par défaut			Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation		€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures		12,01	0,09893
Creos	> 3000 heures		78,82	0,07673

Clients raccordés aux réseaux haute tension (65kV)

par défaut			Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation		€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures		8,55	0,07433
Creos	> 3000 heures		21,13	0,07013

Clients raccordés aux réseaux très haute tension (220kV)

par défaut			Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation		€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures		4,36	0,07113
Creos	> 3000 heures		21,79	0,06533

Les tarifs intégrés du dernier recours s'entendent hors TVA (8 %), hors redevance mensuelle fixe pour l'accès réseau et hors toutes redevances légales comme la taxe électricité et le fonds de compensation, qui sont fixées par les autorités publiques.

Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Serviceline (lu-ve: 8h00-20h00, sa: 9h00-18.00) au numéro gratuit 8006-6000, au (+352) 2737-6000 à partir de l'étranger, ou par e-mail à serviceline@enovos.eu.